

Protéger l'espace humanitaire signifie aussi protéger l'action humanitaire du PAM – Manifestation parallèle sur les moyens politiques et opérationnels de sauvegarder l'action humanitaire

Manifestation parallèle à la première session ordinaire du Conseil d'administration

Mardi 1^{er} mars 2022, 13h30-14h30

Événement virtuel sur Zoom

Contexte

Les attaques dirigées contre les travailleurs humanitaires, en violation flagrante du droit international humanitaire, ainsi que les obstacles juridiques et bureaucratiques qui entravent l'acheminement de l'aide, entraînent un rétrécissement de l'espace humanitaire. Le pillage de deux entrepôts du PAM à El Fasher, dans le nord du Darfour, le 29 décembre 2021, en constitue un exemple récent, parmi d'autres. Le PAM prend des mesures pour s'adapter à cette réalité. L'UNHAS, par exemple, constitue un outil essentiel permettant de fournir une assistance en dépit du rétrécissement de l'espace humanitaire. Il n'en demeure pas moins nécessaire d'inverser cette tendance, et ce d'autant plus que les besoins humanitaires atteignent des niveaux sans précédent.

C'est pourquoi l'Allemagne et la France organisent, en marge de la session du Conseil d'administration du PAM, un événement parallèle consacré à l'« [Appel à l'action pour renforcer le respect du droit international humanitaire et l'action humanitaire fondée sur des principes](#) » (CfA). Cette déclaration politique, lancée par nos deux pays en septembre 2019, a été endossée par 53 Etats signataires à ce jour.

Objectifs

A l'occasion de cet événement, la France et l'Allemagne exposeront leurs idées sur la manière d'opérationnaliser davantage encore l'Appel à l'action, afin de contribuer à préserver l'espace humanitaire. Le PAM présentera pour sa part un aperçu des défis rencontrés sur le terrain, illustrant par l'exemple les besoins les plus urgents pour contrecarrer le rétrécissement de l'espace humanitaire. Deux ONG en pointe dans la protection de l'espace humanitaire – l'Appel de Genève ([GC](#)) et le Centre de Compétence en Négociation Humanitaire ([CCHN](#)) – apporteront également leur éclairage. L'Appel de Genève a pour mission de diffuser les connaissances sur le droit international humanitaire et se concentre désormais sur la prévention de la famine avec un nouvel "Acte d'engagement". Le CCHN vise à renforcer la capacité des professionnels de l'humanitaire à préparer et à mener efficacement leurs négociations d'accès et, par ce biais, à lutter contre le rétrécissement de l'espace humanitaire.

Programme

Allocution de bienvenue

- Modérateur : M. Ramón Lohmar, Représentant suppléant de l'Allemagne

Introduction

- M. Amir Abdulla, Directeur exécutif adjoint, PAM

France : propositions programmatiques pour renforcer l'espace humanitaire

- S.E. Mme Céline Jurgensen, Ambassadrice, Représentante permanente de la France

Allemagne : propositions programmatiques pour renforcer l'espace humanitaire

- S.E. M. Ulrich Seidenberger, Ambassadeur, Représentant permanent de l'Allemagne

Perspectives de terrain sur les défis du maintien de l'espace humanitaire

- Mme Margot Van der Velden, Directrice, Division des opérations d'urgence, PAM

Diffusion du droit international humanitaire pour prévenir la famine

- M. Hichem Khadhraoui, Directeur des opérations, GC

Défendre l'espace humanitaire par la négociation professionnalisée

- Mme Joëlle Germanier, Directrice, CCHN

Interventions et questions des participants à la réunion du Conseil d'administration du PAM

Réactions des intervenants

Remarques de clôture

- Modérateur : M. Ramón Lohmar, Représentant suppléant de l'Allemagne

Nous vous prions de bien vouloir enregistrer votre intervention auprès des missions allemande (pol-1-io@rom.auswaertiges-amt.de) et française (thomas.sauvageot@diplomatie.gouv.fr).